



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr. : Générale
20 mai 2005

Français
Original : Anglais



**Directeurs de recherches sur l'ozone
des Parties à la Convention de Vienne pour la protection
de la couche d'ozone (OMM/PNUE)**
Sixième réunion
Vienne, 19-21 septembre 2005

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation des travaux :
 - a) Election du Bureau;
 - b) Adoption de l'ordre du jour .
3. Examen du suivi des recommandations adoptées par les Directeurs de recherches sur l'ozone à leur cinquième réunion¹ et des décisions y relatives adoptées par la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone à sa sixième réunion², en particulier sa décision VI/3.
4. Etat actuel de la couche d'ozone.
5. Le programme de surveillance de la Veille de l'atmosphère globale de l'OMM : le Système mondial d'observation et de surveillance de l'ozone et du rayonnement UV-B.
6. Le Réseau de détection des changements stratosphériques (NDSC).
7. Le projet du Programme mondial de recherche sur le climat concernant « Les processus stratosphériques et leur rôle dans le climat » (SPARC).
8. L'évaluation scientifique, l'évaluation des effets sur l'environnement , et l'évaluation technique et économique réalisées dans le cadre du Protocole de Montréal :
 - a) Situation actuelle et plans pour l'évaluation 2006;
 - b) Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat GIEC - et du Groupe de l'évaluation technique et économique sur la protection de la couche d'ozone et du système climatique mondial.

¹ Tenue à Genève du 25 au 27 mars 2002. Pour le rapport de la réunion, on consultera le rapport no. 46 du Projet mondial OMM de surveillance et de recherche concernant l'ozone, publié en mars 2002.

² Tenue à Rome du 25 au 29 novembre 2002. Le rapport de la réunion est paru sous la cote UNEP/OzL.Conv.6/7.

9. Rapports nationaux sur les activités en cours et prévues concernant les recherches sur l'ozone ainsi que la surveillance, le calibrage et l'archivage des mesures; et sur la surveillance du rayonnement UV-B et les initiatives visant à prévenir les effets néfastes sur la santé résultant d'une exposition au rayonnement UV-B ou au soleil.
10. Informations sur les manifestations qui seront organisées pour célébrer le 20^e anniversaire de la Convention de Vienne, et sur l'organisation de la sixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne, de la dix-septième réunion des Parties au Protocole de Montréal et des réunions connexes.
11. Adoption des recommandations et du rapport, qui devrait avoir la structure suivante:
 - a) Introduction;
 - b) Observations systématiques;
 - c) Archivage des données;
 - d) Besoins en matière de recherche;
 - e) Développement des capacités;
12. Questions diverses.
13. Clôture de la réunion.
